

Axe prioritaire 1 : Parfaire et rendre visible l'organisation du pôle Sociétés

Action 1.1 : Informer les personnels et usagers sur le fonctionnement du pôle

Afin de favoriser la visibilité du pôle auprès de ses composantes et de leurs usagers plusieurs actions prioritaires devront être mises en place. Il s'agit de formaliser clairement le « qui fait quoi » et d'expliquer les compétences mises à disposition par les services mutualisés polaires. Cette communication passera par le site internet du pôle, qui devra être développé et sera à terme le point d'entrée privilégié des personnels et des usagers.

Ce site comportera des espaces de communication, de travail et de partage collaboratif. Les outils utilisés devront être attractifs et pédagogiques (captation vidéo, audio, ...).

Cette action, prioritaire car facteur d'adhésion des composantes au pôle, est inscrite dans la feuille de route du technicien audiovisuel du pôle qui dispose des compétences techniques pour réaliser les captations. Il s'appuiera sur les services communication des composantes quand elles en sont dotées et sur le SPIN Tertre. Le pôle sollicitera également l'appui de la DSIN pour une construction optimale du site internet.

Le contenu portera dans un premier temps sur le pôle et ses services et sera visible des personnels et des usagers (internet).

- **Rendre visible** le « Qui fait quoi » sur le site internet du pôle,
- **Rédiger des lettres de missions** pour l'équipe de direction (directeurs/trices adjoint(e)s et secrétaire général(e)), les porter à la connaissance du conseil de pôle et des directeurs/trices de composante,
- **Réflexion et formalisation d'un schéma** synthétique et pédagogique des process et des procédures,
- **Informers les personnels** sur leurs conditions de travail : mise à disposition des DUER des composantes et des comptes-rendus de la commission prévention du campus Tertre,
- Création et édition d'une **newsletter sur la vie institutionnelle** du pôle et des services.

Action 1.2 : Faire pôle

Le site du pôle prévoira également des espaces collaboratifs sécurisés et dédiés aux missions support, afin de favoriser l'animation d'un réseau fonctionnel entre les services mutualisés du pôle (finances, RH, RI, formation...) et les agents, administratifs comme enseignants et chercheurs, affectés dans les composantes. Cela permettra de rompre l'isolement parfois ressenti par les composantes et de créer un véritable dialogue, appuyé par des outils fonctionnels, autour de nos missions quotidiennes.

En étroite collaboration avec les services communication des composantes des capsules vidéo ou audio seront réalisées, à destination des usagers, afin de présenter les études et les métiers du pôle sociétés et les spécificités de sa vie étudiante, dans l'esprit d'une « marque employeur ».

Plus largement un espace de communication dédié aux étudiants sera créé, afin de leur permettre de se repérer dans l'espace, de connaître les procédures mises à leur disposition (scolarité, associations, vie étudiante...). Il s'agit de les associer étroitement à la vie du pôle, quelle que soit leur composante et sa

situation géographique et de créer un sentiment d'appartenance au pôle sociétés, tout en restant en lien étroit avec le pôle humanités, qui porte symboliquement le campus Tertre.

- **Création d'un intranet polaire** dédié aux missions support, espace d'échange et d'information à destination des composantes, animer le réseau fonctionnel,
- En lien avec les composantes, créer un **espace de présentation des métiers**, des formations, des conférences et manifestations,
- En lien avec les associations étudiantes créer **un espace « vie étudiante » du pôle**, dans le cadre des missions du pôle.